

Monsieur LABORIE André  
2 rue de la Forge  
31650 Saint Orens

Saint Orens le 6 mars 2008

07 MARS 2008



Monsieur le Président  
Chambre des huissiers  
Place de la Fourcade  
31000 Toulouse

FAX : 05-62-26-44-84

Monsieur le Président,

A ce jour, je suis harcelé d'expulsion de mon domicile dans une procédure que vous avez pu prendre connaissance par les différentes assignations délivrées pour saisir le tribunal afin d'obtenir l'annulation d'un jugement d'adjudication du 21 décembre 2006.

Deux jugements ont été rendus par le juge de l'exécution, saisissant directement le tribunal sur le fond de la fraude soulevée.

Ces assignations introductives d'instance sont en votre possession et qui soulèvent des faits graves dans une procédure de saisie immobilière.

- Cet harcèlement est initié par la SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD.

Sur le jugement d'expulsion obtenu par la fraude pendant que j'étais en prison et sur un jugement d'adjudication lui aussi obtenu par la fraude et comme indiqué dans les assignations, a fait l'objet d'un appel devant la cour d'appel de Toulouse et la procédure est pendante.

La SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD veut mettre en exécution ce jugement sans vouloir prendre les voies de recours pendantes et les procédures encours mises en place par le juge de l'exécution en saisissant directement le juge du fond par sa *décision du 28 novembre 2007* et par sa *décision du 30 janvier 2008*.

La SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD a saisi par faux et usage de faux les services de la préfecture qui soit disant a rendu une décision sans avoir pris connaissance des procédures en cours, cette décision fait l'objet d'une voie de recours devant le tribunal administratif de Toulouse le 18 janvier 2008





<b>De :</b>	
<b>From :</b>	LABORIE
<b>Fax :</b>	05-61-25-10-97 <b>Téléphone :</b> 05-61-25-10-97
<b>A :</b>	Chambre de huissiers
<b>To :</b>	Monsieur le Président CARSSALADE
<b>Date :</b> 06/03/2008 <b>Heure :</b> 19:19 <b>page(s) :</b> 3	



**-Message**

**U  
R  
G  
E  
N  
T**

Monsieur le Président

Je porte à votre connaissance des faits graves initié par la SCP BALLUTEAUD & GARRIGUES

Je vous prie de croire Maître à mes salutations distinguées.

LABORIE André



Tous les justificatifs ont été produits par fax ce jour à la SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD pour information et pour que soit arrêté toutes procédures à notre rencontre et pour éviter d'engager des procédures inutiles qui engageraient leur seule responsabilité civile et pénale de ses auteurs.

Je ne souhaite pas engager une procédure en responsabilité à leur rencontre et vous prie de vous mettre en relation dans les plus brefs délais avant qu'il ne soit encore causé un nouveau préjudice à Monsieur et Madame LABORIE.

Cette affaire est très grave engageant de nombreuses personnes physiques et morales et vous prie de savoir arrêter cette hémorragie à temps auprès de cette SCP d'huissiers.

Comptant sur toute votre compréhension, dans l'attente je vous prie de croire Monsieur le Président à mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



- Recours TA le 18-1-08 Décision Prefecture
- Recours réception TA le 1-02-08
- Bordereau de Saisies le 7-2-08
- Appel le 11-6-07 Jugement TI (Expulsion)
- Jugement du 28/11/07
- Jugement du 30/1/08.